

L'amélioration de l'efficacité de l'aide. Pour atteindre les ODM, il est tout aussi important de modifier les politiques, afin de renforcer l'efficacité de l'aide canadienne au développement à la lumière des leçons dégagées d'une évaluation critique de l'expérience. *Le Canada contribue à un monde meilleur – Énoncé de politique en faveur d'une aide internationale plus efficace*, que l'ACDI a publié en 2002, place les principes de l'efficacité de l'aide — la prise en charge locale, des partenariats plus étroits, l'harmonisation entre les donateurs, la cohérence des politiques et l'approche axée sur les résultats — au cœur du programme canadien de coopération au développement. Le Canada s'est aussi engagé, avec d'autres donateurs, à augmenter l'efficacité de l'aide en réduisant l'aide « liée » — la pratique selon laquelle une certaine partie de l'argent destiné aux programmes et aux projets doit être dépensée en biens et services fournis par le pays donateur du financement.

Le principal défi consiste maintenant à mettre ces principes en pratique. Malgré les progrès réalisés dans les approches de la programmation et dans l'établissement de systèmes pour la gestion des risques et la gestion axée sur les résultats, nous devons améliorer davantage l'efficacité de la coopération au développement du Canada. Le gouvernement se préoccupe avant tout de la fragmentation du programme d'aide du Canada, en particulier des programmes bilatéraux (de pays à pays). Notre programme est beaucoup plus diversifié que celui des autres donateurs; le Canada fournit actuellement de l'aide à 155 pays. Bien que l'accumulation des programmes se justifie (du fait, par exemple, que le Canada souhaite aider les pays de l'ancien bloc de l'Est), l'aide bilatérale fournie à de nombreux pays est désormais trop modeste

pour contribuer de manière significative à la réalisation des ODM. Parmi ces 155 pays, 18 seulement reçoivent une aide évaluée à plus de 10 millions de dollars par an, et près de 90 reçoivent moins de 5 millions de dollars par an, dont 54 ont obtenu moins de 1 million de dollars en 2003-2004.

En quoi cette fragmentation de l'aide est-elle un obstacle à notre efficacité ? Tout d'abord, la multiplication des programmes-pays limite la capacité des Canadiens à développer, dans un pays donné, les connaissances et les relations qui permettraient de garantir que notre aide est utilisée efficacement. Le développement se concrétise sur le terrain, dans les pays mêmes, dont chacun est caractérisé par une population, des institutions, un contexte culturel et un milieu physique qui lui sont propres. De plus, la prolifération des programmes de faible envergure, visant des secteurs ou des pays, réalisés par les donateurs suppose une coordination plus poussée et des frais plus importants pour les pays bénéficiaires. En effet, leurs institutions déjà mises à rude épreuve doivent assurer la coordination et l'administration d'une multitude de projets, dont chacun est régi par des exigences particulières en matière de planification, de mise en œuvre et d'établissement de rapports. Par ailleurs, nous ne pouvons pas profiter d'économies d'échelle en ce qui concerne nos propres frais de gestion et les frais généraux. C'est pour ces raisons que la communauté internationale a eu tendance à essayer de réduire les chevauchements, à diviser le travail plus efficacement et à réduire le fardeau administratif des pays en développement, tout en adaptant davantage les programmes d'aide aux priorités cernées et gérées par les pays en développement eux mêmes.